



MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis, le mardi 5 décembre 2023 à 19 h.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande au PIA suivante :

### **Nature et effets**

La demande vise à ce que le lot ait un accès à la voie publique et de faire la coupe d'un érable qui se détériore.

### **Identification du site concerné**

La demande concerne le 109 rue du Vieux Moulin, propriété de M. Réal Grenier.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Piopolis ce 20 novembre 2023

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière